

12 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 12 mars 2004

Biologie clinique et imagerie médicale

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux fixant le budget global des moyens financiers pour l'ensemble du Royaume pour les prestations en matière de biologie clinique et d'imagerie médicale en 2003, dans le cadre de l'assurance soins de santé obligatoire.

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux fixant le budget global des moyens financiers pour l'ensemble du Royaume pour les prestations en matière de biologie clinique et d'imagerie médicale en 2003, dans le cadre de l'assurance soins de santé obligatoire.

Le budget retenu est de 818.379.000 d'euros pour la biologie clinique, de 773.757.000 euros pour l'imagerie médicale et de 3.154.81.000 euros pour les autres domaines. Ces calculs tiennent compte :- de la tendance de consommation des années antérieures ainsi que des honoraires et des taux de remboursement normaux de 2003.- l'affectation au 1er janvier 2003, pour une période de 6 mois, de la moitié des différences algébriques en 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe